

CONTROLE DE L'ONCHOCERCOSE  
DANS LA  
REGION DU BASSIN DE LA VOLTA

Rapport  
préparé pour les Gouvernements  
de  
Côte d'Ivoire, Dahomey, Ghana, Haute-Volta,  
Mali, Niger et Togo

ANNEXE O-1 : MANDAT DE LA MISSION D'ASSISTANCE PREPARATOIRE  
AUPRES DES GOUVERNEMENTS DE LA COTE D'IVOIRE, DU DAHOMEY, DU GHANA  
DE LA HAUTE-VOLTA, DU MALI, DU NIGER ET DU TOGO

Genève  
1973



Programme des Nations Unies pour le Développement  
Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies  
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement  
Organisation Mondiale de la Santé

LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE DANS LE BASSIN DE LA VOLTA  
MANDAT DE LA MISSION D'ASSISTANCE PREPARATOIRE AUPRES  
DES GOUVERNEMENTS DE LA COTE D'IVOIRE, DU DAHOMEY, DU GHANA,  
DE LA HAUTE-VOLTA, DU MALI, DU NIGER ET DU TOGO

Table des matières

	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	
A. Antécédents de la Mission .....	1
B. Conditions épidémiologiques générales .....	7
II. OBJECTIF .....	12
III. SITUATION ORGANISATIONNELLE DE LA MISSION .....	14
IV. PLAN DE TRAVAIL DE LA MISSION	
A. Phases .....	15
B. Activités .....	16
B.1 Collecte des données .....	17
B.2 Analyse des données .....	27
B.3 Etablissement d'un plan de travail pour l'arrêt de la transmission de l'onchocercose dans la zone recommandée .....	31
C. Calendrier (étapes) .....	46
D. Conditions de travail de la Mission ..	47
E. Besoins en personnel .....	51
F. Fournitures et matériel .....	52
G. Divers .....	55
V. BUDGET DE LA MISSION .....	56

## I. INTRODUCTION

### A. Antécédents de la Mission

1. En juillet 1968, conjointement avec l'Agency for International Development des Etats-Unis d'Amérique (US-AID) et l'Organisation de Coopération et de Coordination pour la Lutte contre les Grandes Endémies (OCCGE), l'OMS a organisé une réunion technique afin d'obtenir l'avis des experts les plus éminents en matière d'onchocercose sur les possibilités pratiques de lutte contre cette maladie avec les méthodes actuelles, ainsi que sur les conditions à remplir pour tout projet de grande envergure.

2. Dans leur rapport,<sup>1</sup> les experts ont conclu qu'il est aujourd'hui techniquement possible de maîtriser l'onchocercose, comme l'ont montré les tentatives faites dans certains foyers géographiquement bien délimités, et que le meilleur moyen d'obtenir des résultats positifs et durables serait d'organiser des opérations intéressant des aires écologiques suffisamment étendues pour obvier à la nécessité d'une protection permanente contre la réinvasion par des vecteurs venant de régions non traitées. D'autre part, les opérations de grande envergure sont moins onéreuses.

3. Envisageant la possibilité de lancer un vaste programme de lutte contre l'onchocercose, les experts ont recommandé, en l'état actuel des choses, de donner la priorité à l'Afrique et, pour commencer, à une zone centrée sur le bassin de la Volta et englobant les parties limitrophes de sept pays : Côte d'Ivoire, Dahomey, Ghana, Haute-Volta, Mali, Niger et Togo. Cette zone, indiquée sur la carte ci-après, a été choisie non seulement parce que l'onchocercose y est très répandue, mais aussi parce qu'elle s'y présente sous des formes graves caractérisées par des taux de cécité particulièrement élevés. En outre, les opérations entreprises dans cette zone progressent de façon satisfaisante; on y a déjà recueilli une quantité non négligeable de données tant techniques qu'économiques; enfin, les gouvernements aussi bien que les populations sont extrêmement désireux de collaborer à une action contre l'onchocercose.

4. En 1969 et 1970, des communications émanant des plus hautes autorités de plusieurs pays sont parvenues aux organisations d'assistance internationale et bilatérale susceptibles de s'intéresser au projet, notamment au PNUD, à l'OMS, à la FAO, à la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), au Fonds européen de Développement (FED) et à l'US-AID. De telles demandes d'assistance ont été reçues du Président du Conseil de l'Entente au nom des pays membres (Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Niger et Togo), des Chefs d'Etat de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger et du Togo, et du Ministre des Affaires étrangères du Dahomey. D'autre part, le Ghana a fait savoir à l'OMS, au cours de discussions qui ont eu lieu sur place avec les autorités du pays, qu'il s'intéressait lui aussi en principe au projet envisagé.

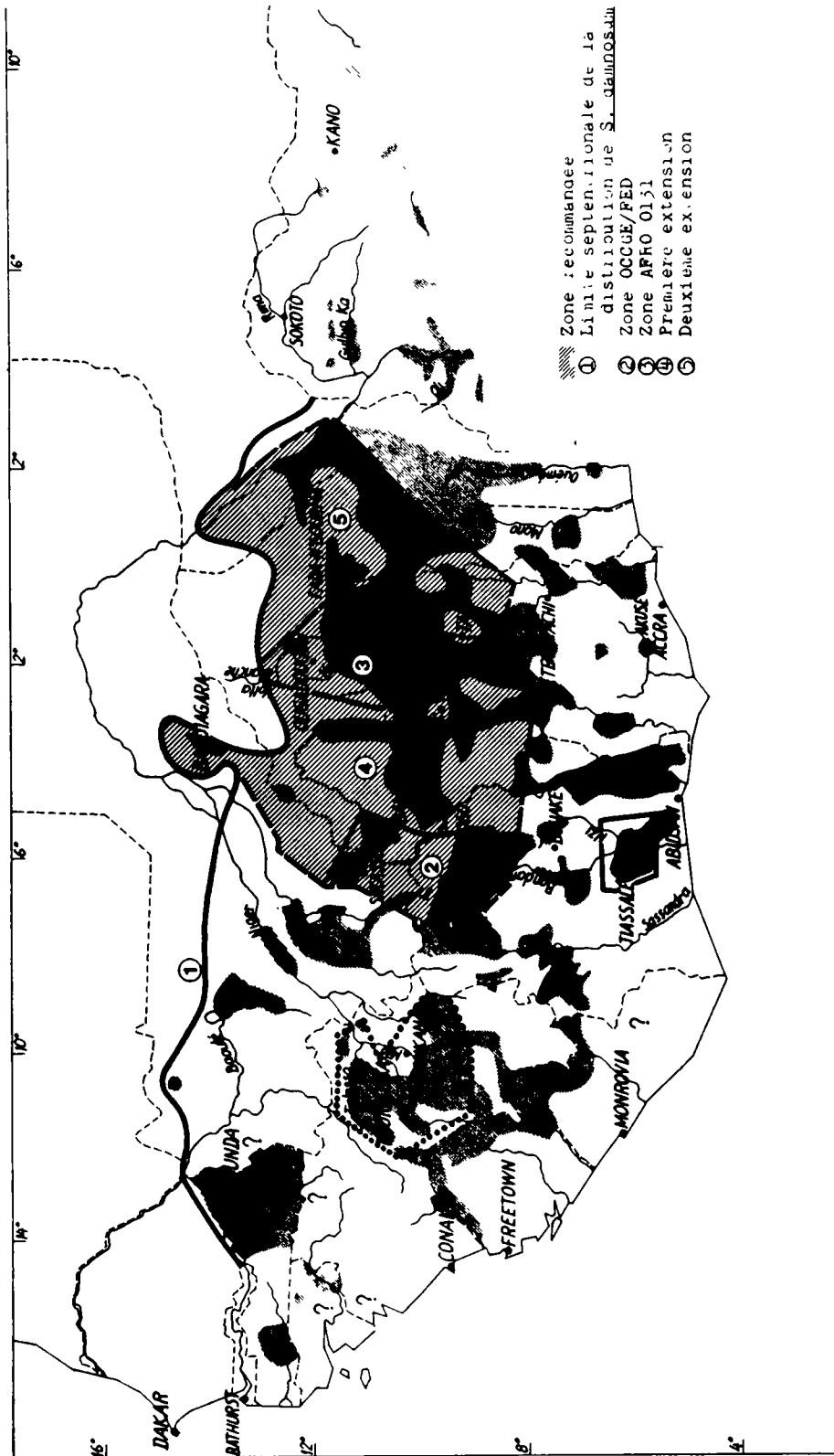
5. Les sept gouvernements concernés s'étant déclarés intéressés à participer au projet recommandé de lutte régionale contre l'onchocercose dans le Bassin de la Volta, le PNUD a accepté d'étudier une proposition de l'OMS prévoyant, dans un premier temps, une aide pour l'envoi d'une Mission d'assistance préparatoire. Cette Mission aurait pour principaux objectifs :

- i) de recueillir et d'évaluer toutes les données épidémiologiques, entomologiques et autres nécessaires pour préparer une campagne régionale contre l'onchocercose; ii) d'établir un plan de travail réaliste pour la lutte contre l'onchocercose dans la région, en tenant compte des possibilités de développement économique des zones d'où la maladie sera éliminée; iii) d'évaluer les dépenses à prévoir et d'identifier et analyser les ressources financières potentiellement disponibles; et iv) d'aider les gouvernements à établir, à l'intention du PNUD et d'autres sources d'aide extérieures, les demandes destinées à obtenir l'assistance nécessaire pour mettre en oeuvre le projet sur la base du plan de travail dressé par la Mission.

---

<sup>1</sup> Réunion technique mixte US-AID/OCCGE/OMS sur les possibilités pratiques de lutte contre l'onchocercose, Tunis, 1er-8 juillet 1968, Rapport, Document non publié WHO/ONCHO/69.75.

ZONE RECOMMANDEE POUR LE PROJET DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE



6. Le PNUD a alors invité l'OMS à établir un projet de mandat pour la Mission proposée. Ce projet a été examiné en détail et mis au point lors d'une consultation organisée conjointement par le PNUD et par l'OMS, sur une proposition de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement. A cette réunion, qui s'est tenue à Genève les 6 et 7 juillet 1970, étaient représentés le Ghana et les institutions suivantes : Conseil de l'Entente, OCCGE, FAO, FED, BIRD, PNUD, US-AID et OMS. C'est le texte de ce mandat - mandat de la Mission d'assistance préparatoire déléguée par le PNUD auprès des Gouvernements de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Ghana, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger et du Togo - qui fait l'objet du présent document.

#### B. Conditions épidémiologiques générales

7. En Afrique occidentale, l'onchocercose, maladie qui résulte de l'infection par la filaire Onchocerca volvulus, se rencontre dans les principaux bassins fluviaux, avec des foyers d'hyperendémicité dans la savane soudanaise. Si les infections légères ne produisent guère de symptômes, les infections fortes et répétées sont souvent à l'origine de manifestations morbides graves et de cas de cécité. Dans les villages où l'onchocercose est hyperendémique, il n'est pas rare que plus de 10 % des habitants, soit souvent plus de 30 % de la population active, soient atteints de cécité onchocercienne. La maladie n'est pas mortelle mais ses effets globaux sur les collectivités peuvent être désastreux; c'est la principale raison du dépeuplement persistant des vallées fluviales.

8. En Afrique occidentale, on ne connaît qu'un seul vecteur de l'onchocercose humaine : Simulium damnosum. Comme celles de toutes les autres espèces de simuliés, les larves et les nymphes de S. damnosum sont attachées à des supports divers; elles ne peuvent se développer que lorsqu'elles se trouvent dans de l'eau s'écoulant à une vitesse déterminée qui leur apporte la nourriture, l'oxygène, etc. dont elles ont besoin. Du fait de ces conditions écologiques relativement strictes, les gîtes larvaires de S. damnosum sont assez étroitement localisés; il est par conséquent possible de les repérer avec précision, ce qui constitue un facteur favorable pour la mise en oeuvre d'une campagne de traitement larvicide.

9. Il ne faut pas perdre de vue une particularité fondamentale de la biologie du vecteur : pour les femelles de simuliés, en particulier celles de S. damnosum, la dispersion est considérable. Si les conditions écologiques le permettent, le rayon de vol peut atteindre plusieurs douzaines de kilomètres. Il est évident que, du point de vue de la lutte contre cet insecte, ce facteur annule en grande partie les avantages qui découlent de la localisation relativement stricte des gîtes larvaires. La dispersion du vecteur constitue donc le principal obstacle à l'organisation de campagnes efficaces, puisqu'il est nécessaire de créer une large ceinture de protection par les insecticides pour empêcher que la zone traitée ne soit réinfestée par des femelles venues de gîtes extérieurs à cette zone.

10. En dehors de ses effets sur la santé des populations (principalement dans les régions de savane), l'onchocercose peut avoir des conséquences désastreuses pour l'économie des pays d'Afrique occidentale. Les populations des régions de savane se trouvent, normalement, dans un état d'équilibre précaire et les adultes ont beaucoup de mal à subvenir aux besoins des enfants et des personnes âgées. Lorsque, de surcroît, une proportion notable des adultes souffrent de "cécité économique", voire de cécité totale, le déséquilibre est encore plus grand. Dans ce cas, la population déserte le voisinage des cours d'eau où la transmission est la plus forte, mais où se trouvent souvent aussi les terres les plus fertiles, pour s'établir à la frange de la région.

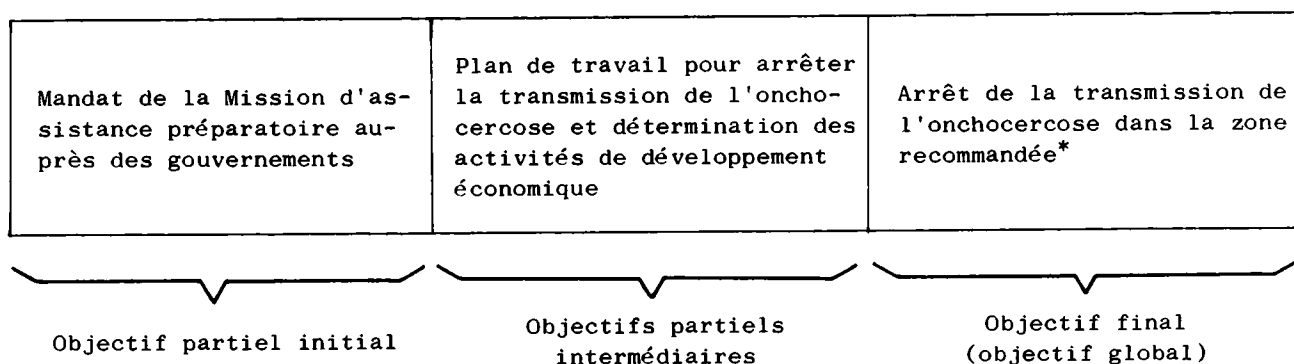
11. En conclusion, il est légitime de dire qu'en Afrique on ne peut actuellement guère faire davantage pour mettre en valeur les régions de savane (de 8° à 12° de latitude nord en Afrique occidentale) si l'on ne combat pas l'onchocercose endémique; dans les régions les plus touchées, la population refusera de s'installer, ou de revenir s'installer, près des cours d'eau, tant qu'on ne sera pas parvenu à réduire la transmission.

## II. OBJECTIF

12. Le présent document a pour objet de définir le mandat de la Mission d'assistance préparatoire (appelée ci-après "Mission APG" ou "Mission") qui se rendra dans les pays suivants : Côte d'Ivoire, Dahomey, Ghana, Haute-Volta, Mali, Niger et Togo. Cette mission sera organisée et financée conformément aux arrangements qui régissent l'assistance préparatoire du PNUD aux gouvernements.

13. On voit donc que l'objectif actuel constitue une étape sur la voie de la réalisation de l'objectif global, qui est d'interrompre la transmission de l'onchocercose dans la zone recommandée. La figure 1 indique l'ordre chronologique des objectifs à atteindre.

FIGURE 1. ORDRE CHRONOLOGIQUE DES OBJECTIFS DU PROJET DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE DANS LE BASSIN DE LA VOLTA

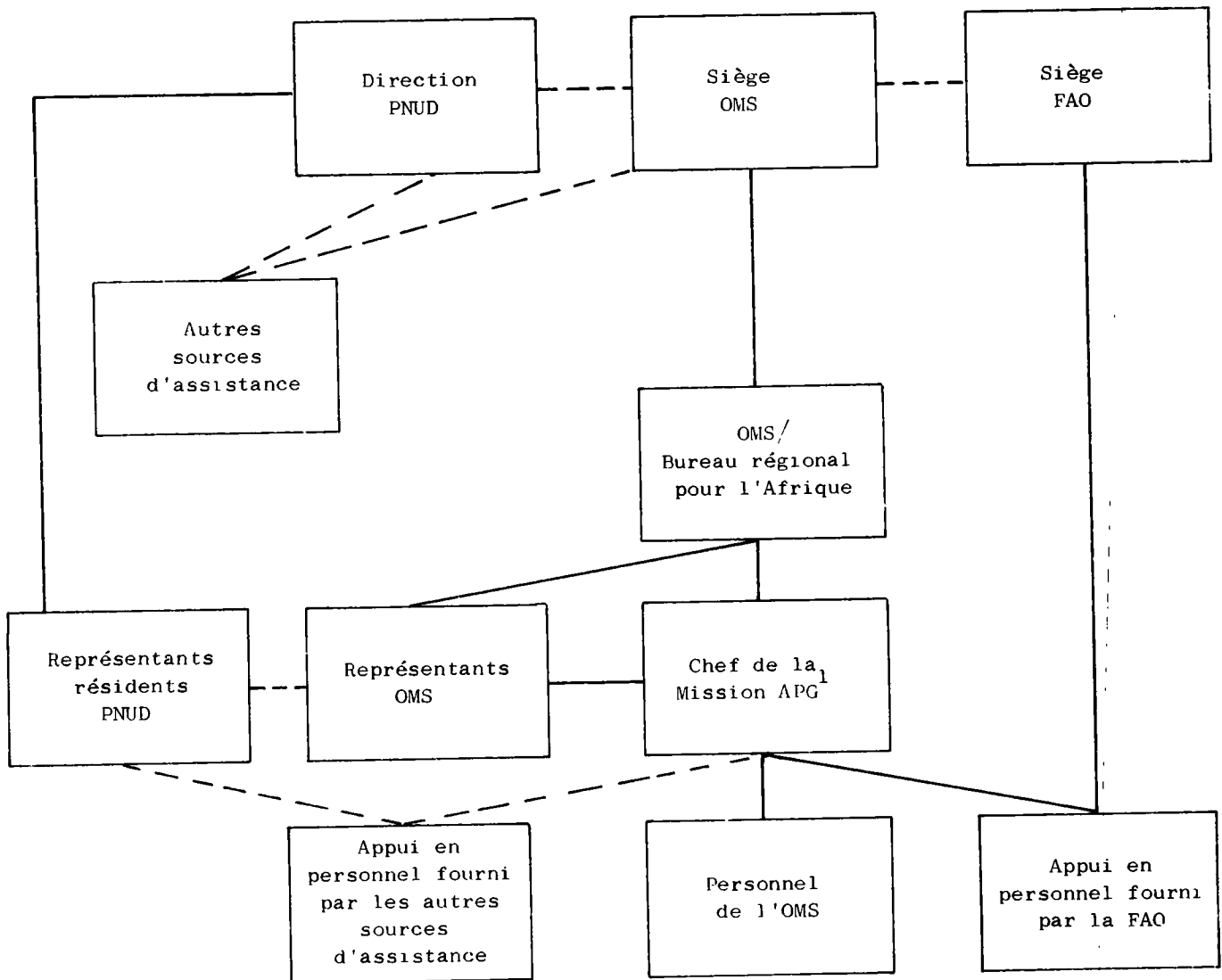


\* Accompagné ou suivi de la mise en valeur des zones récupérées offrant les meilleures perspectives de développement économique.

### III. SITUATION ORGANISATIONNELLE DE LA MISSION

14. La manière dont la Mission se situe par rapport aux diverses organisations est représentée sous forme d'organigramme à la figure 2.

FIGURE 2. SITUATION ORGANISATIONNELLE DE LA MISSION



<sup>1</sup> Le chef de la Mission communique directement avec les gouvernements qui ont présenté des demandes d'assistance et avec les organismes intergouvernementaux intéressés.



IV. PLAN DE TRAVAIL DE LA MISSION

A. Phases

15. Les phases sont décrites au tableau 1.

TABLEAU 1. PHASES

Désignation	Durée (en mois)	Lieu
1. Activités préparatoires	7	OMS-Siège/Bureau régional pour l'Afrique
2. Collecte des données	7	} Base de la Mission et pays } intéressés
3. Analyse des données et préparation des demandes	3	
4. Etablissement du plan de lutte contre l'onchocercose dans la zone recommandée	2	OMS-Siège

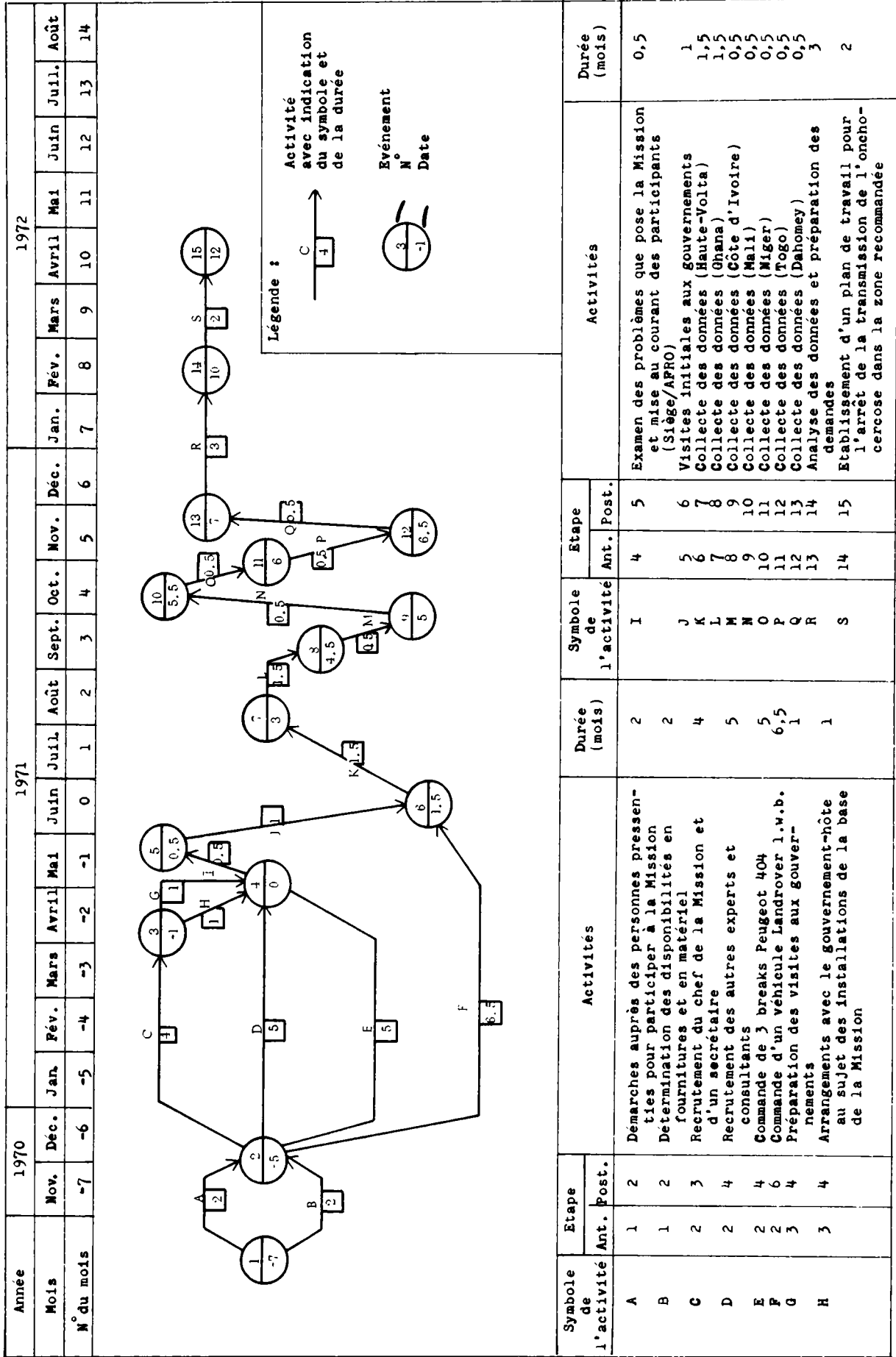
B. Activités

16. Les activités sont énumérées au tableau 2 et présentées sous forme de graphe à la figure 3. La plupart n'appellent pas d'explications; il n'est nécessaire de donner des précisions qu'au sujet de trois d'entre elles : "collecte des données", "analyse", "établissement d'un plan de travail pour l'arrêt de la transmission de l'onchocercose".

TABLEAU 2. ACTIVITES

Symbole de l'activité (1)	Entre		Description des activités (4)	Durée (en mois) (5)	Début (6)	Fin (7)
	Etape ant. (2)	Etape post. (3)				
A	1	2	<u>Activités préparatoires (A - H)</u> Démarches auprès des personnes pressenties pour participer à la Mission	2	-7	-5
B	1	2	Détermination des disponibilités en fournitures et en matériel	2	-7	-5
C	2	3	Recrutement du chef de la Mission et d'un secrétaire	4	-5	-1
D	2	4	Recrutement des autres experts et consultants	5	-5	0
E	2	4	Commande de 3 breaks Peugeot 404	5	-5	0
F	2	6	Commande d'un véhicule Landrover 1.w.b.	6,5	-5	1,5
G	3	4	Préparation des visites aux gouvernements	1	-1	0
H	3	4	Arrangements avec le gouvernement hôte au sujet des installations de la base de la Mission	1	-1	0
I	4	5	<u>Collecte des données (y compris mise au courant) (I - Q)</u> Examen des problèmes que pose la Mission et mise au courant des participants (Siège/Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique)	0,5	0	0,5
J	5	6	Visites initiales aux gouvernements	1	0,5	1,5
K	6	7	Collecte des données (Haute-Volta)	1,5	1,5	3
L	7	8	Collecte des données (Ghana)	1,5	3	4,5
M	8	9	Collecte des données (Côte d'Ivoire)	0,5	4,5	5
N	9	10	Collecte des données (Mali)	0,5	5	5,5
O	10	11	Collecte des données (Niger)	0,5	5,5	6
P	11	12	Collecte des données (Togo)	0,5	6	6,5
Q	12	13	Collecte des données (Dahomey)	0,5	6,5	7
R	13	14	<u>Analyse des données et préparation des demandes</u>	3	7	10
S	14	15	<u>Etablissement d'un plan de travail pour l'arrêt de la transmission de l'onchocercose dans la zone recommandée</u>	2	10	12

FIGURE 3. GRAPHE



R.1 Collecte des données

17. Dans chacun des sept pays de la zone recommandée, il faudra rassembler les données suivantes.

18. Données épidémiologiques et entomologiques

Ces données seront présentées séparément pour :

- 1) les régions connues pour être exemptes d'onchocercose;
- 2) les régions touchées par l'onchocercose et où des opérations de lutte sont en cours;
- 3) les régions touchées par l'onchocercose et où l'on aura étudié les facteurs suivants :
  - a) taux de prévalence (endémicité) et gravité de la maladie;
  - b) situation géographique des gîtes larvaires des vecteurs aux différentes saisons;
  - c) densité des vecteurs adultes (durée des enquêtes; description des méthodes de capture; résultats, en particulier variations saisonnières);
  - d) transmission de la maladie (détermination du taux de transmission dans des secteurs "indicateurs").

19. Données chimiothérapeutiques

Ces données comprendront notamment les résultats d'essais.

20. Données relatives à la lutte antivectorielle

On indiquera les résultats des campagnes faisant appel aux méthodes classiques ou à l'épandage aérien d'insecticides. On s'intéressera particulièrement aux essais actuels et aux nouvelles méthodes.

21. Données relatives aux risques éventuels pour la santé

Les risques que peut entraîner la lutte contre l'onchocercose (par exemple, aggravation des problèmes posés par les maladies liées à l'eau) devront être précisés.

22. Données relatives à l'agriculture

On identifiera les possibilités de culture et d'élevage dans les régions qui seront débarrassées de la maladie et l'on indiquera les projets en cours ou ceux qui pourraient être menés dans le cadre de la campagne de lutte contre l'onchocercose. On repérera un certain nombre de zones offrant de bonnes perspectives pour l'exploitation agricole.

23. Données géographiques

Il faudra rassembler tous les renseignements disponibles sur la nature du sol, le climat, l'hydrologie, la végétation, la topographie, les routes, les aéroports, etc., et recenser les photos aériennes et les cartes.

24. Données démographiques et sociologiques

On analysera la dynamique des populations à partir des résultats des études déjà faites et des connaissances actuelles.

25. Données relatives à l'infrastructure sanitaire existante

On recensera les services de santé, les services techniques, les organisations et les instituts qui sont directement ou indirectement intéressés au problème de l'onchocercose.

26. Données relatives aux programmes bénéficiant d'une aide internationale

Sont à prendre en considération les programmes et les projets se déroulant ou devant se dérouler dans la même zone que le projet de lutte contre l'onchocercose. On examinera notamment la possibilité d'utiliser une partie de leur personnel ou de leurs moyens matériels.

B.2 Analyse des données

27. La Mission devra :

28. - Déterminer la situation de chaque foyer d'après les données de base épidémiologiques, entomologiques et thérapeutiques existantes et, le cas échéant, d'après l'état d'avancement des opérations de lutte en cours. Les renseignements seront portés sur la carte de la zone du projet.

29. - Evaluer le résultat des mesures de lutte :

a) comparaison entre l'efficacité des méthodes classiques d'épandage de larvicides au sol et celle de l'épandage aérien;

b) comparaison des coûts des différentes formes de lutte;

c) difficultés éprouvées dans l'application des mesures de lutte (niveau insuffisant de compétence technique, manque de données épidémiologiques ou entomologiques, contraintes administratives, problèmes logistiques, manque de fonds et retards dans le financement, etc.).

30. - Assurer l'acheminement au Bureau régional et au Siège de l'OMS des informations rassemblées et évaluées localement, avec des instructions pour le traitement de ces informations.

B.3 Etablissement d'un plan de travail pour l'arrêt de la transmission de l'onchocercose dans la zone recommandée

31. Le plan de travail sera divisé en chapitres consacrés aux points ci-après.

32. Objectifs du projet de lutte contre l'onchocercose

On donnera notamment des indicateurs des effets recherchés (indicateurs quantitatifs, tels que la diminution de l'incidence pendant une période déterminée).

33. Situation organisationnelle

Les responsabilités et les voies de communication permettant d'assurer un fonctionnement efficace du projet devront être définies. Si de nouveaux besoins l'exigent, on essaiera de modifier l'organisation en conséquence.

34. Coopération inter-pays

Etant donné la nécessité d'une coopération inter-pays à tous les niveaux techniques et administratifs au cours des différentes phases du projet, la Mission indiquera les moyens d'instaurer une telle coopération.

35. Phases

Il est rationnel de prévoir plusieurs phases pour la planification d'un projet à long terme comme celui-ci. Les activités de la première phase seront décrites de façon détaillée, alors que celles des phases ultérieures ne pourront être précisées qu'après évaluation de la phase 1.

36. Détermination des activités et de leur durée

Chacune des activités de la phase 1 devra être définie avec précision et il faudra estimer le temps requis pour son exécution. Il s'agira notamment des activités suivantes :

- 1) Là où ce sera nécessaire, achèvement de la collecte de données de base, épidémiologiques, entomologiques et autres, avant le lancement du programme de lutte.
- 2) Formation du personnel dans deux centres fonctionnant en liaison, l'un pour les participants anglophones (au Ghana), l'autre pour les participants francophones (en Haute-Volta ou en Côte d'Ivoire). Outre la formation théorique et pratique dispensée dans les deux centres au personnel professionnel, technique et de laboratoire, il conviendrait d'assurer d'autres types de formation dans les différentes disciplines en fonction des besoins (par exemple : bourses d'études pour une formation universitaire, suivie d'une formation pratique intensive à la lutte contre l'onchocercose en Afrique occidentale; formation dans des centres choisis ou dans le cadre d'études sur le terrain pour des agents professionnels de niveau élevé).
- 3) Aide à la recherche opérationnelle en vue d'accroître l'efficacité des méthodes de lutte. L'attention se portera en particulier sur les points suivants :
  - essai de divers insecticides, notamment de composés biodégradables;
  - amélioration et normalisation des techniques de levé aérien pour l'établissement de cartes des gîtes larvaires;
  - amélioration et normalisation des techniques d'épandage aérien des larvicides;
  - évaluation des résultats des méthodes de lutte aux différentes saisons;
  - études sur la survie des vecteurs pendant la saison sèche;
  - essais chimiothérapeutiques.
- 4) Délimitation des secteurs opérationnels et définition des activités et des méthodes qui seront adoptées i) au cours de la phase 1; ii) projection pour les phases ultérieures, y compris la phase d'entretien après l'arrêt de l'aide internationale.
- 5) Définition des méthodes d'évaluation, que la chimiothérapie soit utilisée ou non pour la campagne :
  - i) Méthodes entomologiques :
    - effets des insecticides sur les populations pré-imaginale;
    - variations éventuelles de la sensibilité des populations pré-imaginale aux insecticides au cours des opérations de lutte;
    - étude suivie de la réduction de la densité des populations pré-imaginale; étude des populations résiduelles; études sur la réinfestation;
    - évaluation du niveau de la transmission résiduelle.

ii) Méthodes cliniques et épidémiologiques :

- diminution de la prévalence de la maladie (biopsies cutanées qualitatives);
- réduction de l'intensité de l'infection chez l'individu (biopsies cutanées quantitatives);
- diminution de la prévalence et de la gravité des lésions oculaires.

iii) Efficacité.

iv) Conséquences économiques.

6) Avis concernant le rôle futur de l'équipe consultative pour l'onchocercose (Projet AFRO-0131, financé par le PNUD/AT) en liaison avec le projet de lutte dans le bassin de la Volta, compte tenu tout particulièrement des activités de recherche et de formation.

37. Détermination des activités de développement économique

La détermination des activités nécessaires pour mettre en valeur les zones débarrassées de l'onchocercose comportent deux étapes (voir figure 1) :

1) Identification des zones susceptibles d'être mises en valeur, étant donné leur potentiel économique et leur situation par rapport aux points de concentration démographique.

2) Elaboration d'avant-projets d'études pré-investissement à entreprendre. On devra notamment :

a) apprécier les conditions naturelles (sols, climats, ressources en eau) des diverses zones et préciser les types d'exploitation qui semblent le mieux indiqués;

b) étudier les mesures qui permettraient de tirer parti des richesses potentielles de ces zones (à titre d'exemple : renforcement de l'infrastructure, irrigation et régularisation des cours d'eau, défrichage, octroi de prêts et enseignement de vulgarisation) et de maximiser le rapport rendement/coûts;

c) évaluer la mesure dans laquelle la législation foncière et les facteurs sociologiques peuvent influencer sur les possibilités et la rapidité du développement économique;

d) examiner les moyens les plus efficaces et les moins onéreux pour assurer le peuplement de ces zones (on étudiera notamment les modalités et l'importance du concours nécessaire de la part des gouvernements);

e) étudier les débouchés de la production envisagée dans ces zones.

38. La Mission conduira les études énumérées ci-dessus en s'appuyant sur les travaux antérieurs, de façon à pouvoir examiner avec les gouvernements intéressés l'opportunité de présenter au PNUD des demandes de financement d'études pré-investissement sans attendre la fin des travaux de la Mission.

39. Présentation graphique et cartes

Afin de mieux informer les participants au projet, il est recommandé d'utiliser une méthode de présentation graphique (diagramme de Gantt et/ou graphe) ainsi que des cartes types.

40. Calendrier

On pourra, essentiellement pour faciliter les opérations budgétaires ainsi que le contrôle et l'évaluation, établir un calendrier (étapes) en indiquant dans chaque cas les dates auxquelles les activités doivent se dérouler au plus tôt et au plus tard.

41. Objectifs d'étapes

Il faudrait prévoir des objectifs d'étapes, indiquant les résultats à atteindre aux principales étapes, principalement aux fins du contrôle et de l'évaluation.

42. Estimation des ressources nationales et internationales requises pour la phase 1 (personnel, fournitures et matériel, temps d'ordinateur)

43. Estimation provisoire des ressources nationales et internationales requises pour les phases ultérieures

44. Présentation des renseignements budgétaires concernant la phase 1

Il faudra peut-être utiliser divers modes de présentation en fonction des besoins (obtention de fonds, contrôle ou évaluation). On donnera notamment des renseignements sur la participation financière des sept pays au projet.

45. Etablissement d'un budget provisoire couvrant toutes les phases du projet recommandé

C. Calendrier

46. Les différentes étapes sont énumérées au tableau 3.

D. Conditions de travail de la Mission

47. Il est recommandé que la Mission établisse sa base d'opérations à Ouagadougou. Elle restera en étroite liaison avec les bureaux des représentants résidents du PNUD.

48. Les gouvernements et organismes intéressés accorderont à la Mission les autorisations et facilités voulues pour lui permettre de s'acquitter des tâches qui lui incombent en vertu du présent mandat.

En particulier, les gouvernements fourniront à la Mission toutes les informations pertinentes et lui faciliteront les contacts qu'elle jugera nécessaires pour obtenir des renseignements et des avis autorisés. La Mission devra jouir d'une totale liberté de déplacement à l'intérieur de chaque pays et d'un pays à l'autre de la zone recommandée, afin de pouvoir observer la situation et procéder à des enquêtes simples sur le terrain selon que le besoin s'en fera sentir.

49. La Mission est habilitée à organiser de temps à autre, selon les nécessités, des consultations avec des administrateurs techniques de deux ou plusieurs pays. Les gouvernements et organismes intéressés autoriseront la participation à de telles consultations, dans les localités choisies par la Mission, des personnes que la Mission désignera.

50. Tous les trois mois, le Chef de la Mission soumettra un bref rapport technique sur l'état d'avancement des opérations à l'organisation chargée de l'exécution du projet et au PNUD, suivant la procédure définie par le PNUD (Fonds spécial) pour la présentation des rapports.

Les experts et les consultants délégués auprès de la Mission par les autres organisations sont libres de faire parvenir des rapports techniques à leurs directions respectives, mais ils sont tenus d'informer le Chef de la Mission des progrès accomplis dans leur domaine propre, de façon à permettre l'établissement d'un rapport d'ensemble.

Les institutions et les organisations prenant part au projet se communiqueront mutuellement les rapports techniques reçus de leurs consultants.



TABLEAU 3. CALENDRIER

Numéro de l'étape (1)	Description (2)	Achèvement (3)
1	Démarrage	-7
2	Détermination des disponibilités en personnel, fournitures et matériel	-5
3	Désignation du chef de la Mission	-1
4	Réunion des membres de la Mission	0
5	Examen des problèmes que pose la Mission/mise au courant	0,5
6	Visites initiales aux gouvernements	1,5
7	Collecte des données (Haute-Volta)	3
8	Collecte des données (Ghana)	4,5
9	Collecte des données (Côte d'Ivoire)	5
10	Collecte des données (Mali)	5,5
11	Collecte des données (Niger)	6
12	Collecte des données (Togo)	6,5
13	Collecte des données (Dahomey)	7
14	Analyse des données et préparation des demandes des gouvernements	10
15	Etablissement du plan de travail pour l'arrêt de la transmission de l'onchocercose et fin des études prospectives de développement économique	12

E. Besoins en personnel

51. Les besoins en personnel sont indiqués au tableau 4.

TABLEAU 4. BESOINS EN PERSONNEL

Titre  (1)	Activité de début		Date d'entrée en fonction		Acti- vités ulté- rieures  (6)	Nombre total de mois  (7)
	Symbole  (2)	Description  (3)	Mois du projet  (4)	Date  (5)		
<u>Experts</u>						
Chef de la Mission (Epidémiologiste/ Administrateur de la santé publique)	G	Préparation des visites aux gouver- nements	-1	Mai	H-S	13
Entomologiste	I	Mise au courant	0	Juin	J-S	12
Economiste	I	Mise au courant	0	Juin	J-S	12
<u>Consultants</u>						
Planificateur de projet	I	Mise au courant	0	Juin	K,R,S	7
Statisticien	I	Mise au courant	0	Juin	K,R	5
Spécialiste de la géographie humaine	I	Mise au courant	0	Juin	K,L,R	6
Sociologue- ethnologue	I	Mise au courant	0	Juin	K,L,R	6
Economiste spécia- liste des questions agricoles	I	Mise au courant	0	Juin	K,R en partie	3
Expert budgétaire	I	Mise au courant	0	Juin	K,R,S en partie	3
Société d'études (sous contrat avec la FAO)	I	Mise au courant	0	Juin	à préciser	-
						67
<u>Personnel de secrétariat</u>						
Secrétaire	G	Préparation des visites aux gouvernements	-1	Mai	-	14,5
<u>Personnel recruté localement</u>						
Chauffeurs (4)	J	Visites initiales aux gouvernements	0,5	Juin	-	38
Personnel auxiliaire (2)	J	Visites initiales aux gouvernements	0,5	Juin	-	19
						71,5

F. Fournitures et matériel

52. Les besoins de la Mission en fournitures et matériel sont indiqués au tableau 5.<sup>1</sup>

TABLEAU 5. FOURNITURES ET MATERIEL

Description (1)	Montant (US \$) (2)	Date de réception	
		Mois du projet (3)	Mois/année (4)
<u>Véhicules</u>			
3 breaks Peugeot 404 (climatisés)*	8 700	0	Juin
1 Landrover*	3 500	1,5	Juillet/août
1 bicyclette	50	0	Juin
<u>Autre matériel</u>			
Cartes (cartes géologiques en couleurs, etc.)	1 500	0	Juin
Fournitures de bureau	500	0	Juin
3 dictaphones	150	0	Juin
4 équipements de camping	1 400	0	Juin
1 machine à écrire	100	0	Juin
1 machine à calculer	100	0	Juin
1 duplicateur	500	0	Juin
Total	16 500		
* Un jeu de pneus de rechange.			

53. Des locaux à usage de bureaux et des installations de laboratoire seront mis à la disposition de la Mission par arrangements spéciaux avec le pays hôte.

54. Les services de l'ordinateur installé au Siège de l'OMS pourront être mis à la disposition de la Mission.

<sup>1</sup> La possibilité d'entreprendre une reconnaissance aérienne - qui n'est pas prévue dans le présent document - pourra être envisagée.

G. Divers

55. Les dépenses diverses à prévoir dans le budget de la Mission sont indiquées au tableau 6.

TABLEAU 6. DIVERS

Description (1)	Montant (US \$) (2)
1. Dépenses locales accessoires, y compris télégrammes, affranchissements postaux, etc.	2 600
2. Frais de fonctionnement et d'entretien des véhicules	6 000
3. Consultations techniques inter-pays, y compris coût des voyages internationaux, indemnités journalières, etc.	8 900
Total	17 500

V. BUDGET DE LA MISSION

56. Le budget de la Mission s'analyse comme suit :

	Nombre total d'hommes/mois	Montant estimatif des dépenses
		US \$
<u>Personnel</u> (selon le tableau 4)		
Experts et consultants	67	156 400
Société d'études	-	30 000
Secrétaire, chauffeurs et autre personnel auxiliaire	71,5	15 600
<u>Fournitures et matériel</u> (selon le tableau 5)		16 500
<u>Dépenses diverses</u> (selon le tableau 6)		17 500
Total		236 000 =====